

Image not found or type unknown



Divorce marocain/française enfant

Par **yassir**, le **25/11/2008** à **13:57**

Bonjour, je suis un marocain résidant régulièrement en France :
En effet je suis rentré en France y a 6 ans en tant que étudiant, je me suis marié janvier 2006 avec une française, dont l'union a donné la naissance de notre fils qui a maintenant 1an, après mon mariage avec ma femme j'ai obtenu carte de séjour temporaire renouvelable d'un an que la préfecture me la renouveler pour la 3ème fois, moi et ma femme étant très occupés c'est ma belle mère qui garde 24H/24 mon fils.
Aujourd'hui ma femme veut divorcer à tout prix, Est ce que je risque de se voir refuser le renouvellement de ma carte de séjour voir l'expulsion sachant que je suis salarié en C.D.I